



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK  
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME  
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

Collectif  
des  
familles  
de  
disparu(e)s  
en  
Algérie

المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS



un programme conjoint  
**OMCT** **fidh**  
L'Observatoire pour la  
Protection des Défenseurs  
des Droits de l'Homme



## ALGERIE : Halte à la campagne de harcèlement contre les militants syndicaux!

*Copenhague, Paris, Genève, Alger, 30 septembre 2011* – A la veille du premier Sous-comité Union Européenne-Algérie « dialogue politique, sécurité et droits de l'Homme », prévu le 3 octobre à Alger, le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme - un programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), le Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA) et la Ligue Algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) dénoncent fermement l'intensification de la campagne de harcèlement à l'encontre des militants syndicaux et défenseurs des droits de l'Homme algériens.

Le soir du 25 septembre 2011, un officier de police des Renseignements généraux s'est présenté au domicile des propriétaires du local de la Maison des Syndicats à Dar El Beida (Est d'Alger), où le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a son siège, afin d'expulser le Syndicat de son siège.

Plusieurs témoins dont Mme **Nacera Ghozlane**, secrétaire générale du SNAPAP, ont assisté à la scène et déclarent que l'officier de police nommait M. Akroune Belgacem. Toujours selon les témoins, l'officier a tenu des propos diffamatoires à l'encontre des principaux dirigeants du SNAPAP en les qualifiant de « *dépravés* » et de « *voyous* ». L'officier a également accusé le SNAPAP d'entretenir des relations avec des entités étrangères qui le financeraient illicitement. En outre, il a ajouté que les services de police avaient reçu des instructions « *de la présidence de la République* » aux fins de mettre fin aux activités du SNAPAP et de fouiller le siège à la recherche de documents importants.

L'officier a explicitement menacé de mort M. **Rachid Malaoui**, président du SNAPAP. Le 15 juillet dernier, Rachid Malaoui a déjà été victime d'une tentative de sabotage de sa voiture. Une plainte a alors été déposée et nos organisations appellent les autorités judiciaires algériennes à y donner suite sans délais.

Le même jour, M. **Mourad Tchiko**, également membre du SNAPAP, a été convoqué au commissariat de Hadjout (Wilaya de Tipaza, à l'Ouest d'Alger) où il a été interrogé sur son activité syndicale. M. Tchiko fait l'objet d'un harcèlement judiciaire continu depuis 2004 et est privé de passeport valide depuis août 2010, mesure visant à le sanctionner pour ses activités syndicales.

Par ailleurs, le 20 septembre, Mlle **Malika Fallil** - présidente du Comité national des travailleurs du pré-emplois et filet social (travail précaire) - a été arrêtée lors d'un sit-in devant le ministère du Travail. Mlle Fallil a été victime d'intimidations de la part de la police visant à mettre un terme à son activité militante, notamment à sa collaboration avec le SNAPAP, avant d'être relâchée quelques heures plus tard.

### Nos organisations demandent aux autorités algériennes de:

- **Mettre un terme aux actes de harcèlement des défenseurs de droits de l'Homme, y compris les syndicalistes, et d'abandonner toutes les procédures judiciaires arbitraires engagées à leur encontre ;**
- **Permettre à la justice de mener des enquêtes exhaustives, indépendantes et impartiales sur la tentative de sabotage de la voiture de Rachid Malaoui et sur les contentieux liés à la Maison des associations et la Maison des Syndicats autonomes à Dar El Beida ;**
- **Garantir en toute circonstance l'intégrité physique et psychologique de l'ensemble des défenseurs des droits de l'Homme en Algérie, y compris les syndicalistes, ainsi que la sécurité des locaux des syndicats et des organisations de défense des droits de l'Homme ;**
- **Mettre en œuvre les dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme des Nations Unies (1998).**

**Nos organisations demandent par ailleurs à l'Union européenne d'appeler fermement les autorités algériennes, lors du premier Sous-comité « dialogue politique, sécurité et droits de l'Homme », à mettre en œuvre leurs engagements relatifs aux droits de l'Homme, en particulier de mettre fin au harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme, notamment les syndicalistes. Nos organisations appellent également l'Union Européenne à mettre en œuvre les lignes directrices l'UE relatives aux défenseurs des droits de l'Homme.**

**Pour plus d'informations :**

En dépit de la levée de l'état d'urgence, effective depuis le 24 février 2011, les libertés de rassemblement, de réunion, d'association en Algérie sont constamment bafouées. Les syndicalistes et défenseurs des droits de l'Homme sont victimes de harcèlement, d'intimidations, voir même de menaces de mort.

Les atteintes à l'exercice de la liberté syndicale se multiplient depuis le début de l'année 2011. Dans la nuit du 8 mai 2011, le siège du SNAPAP avait été cambriolé et alors que des objets de valeur n'ont pas été touchés, les ordinateurs avaient été emportés. La plainte déposée suite à ce cambriolage n'a reçu à ce jour aucune suite.

Par ailleurs, les contentieux liés à la fermeture administrative de la Maison des associations (Oran, 2002) et de la Maison des syndicats (Alger, 2010) restent pendants, alors que pour le premier cas le dossier se trouve auprès du Conseil d'Etat depuis plusieurs années déjà<sup>1</sup>.

---

Dans le cadre de l'Accord d'association en vigueur depuis 2005, l'Algérie et l'UE ont récemment institué le Sous-comité « dialogue politique, sécurité et droits de l'Homme ». Le sous-comité se réunit au moins une fois par an, alternativement en Algérie ou dans l'Union européenne. Il est présidé à tour de rôle par l'une des deux parties au niveau des hauts fonctionnaires.

**Contacts :**

REMDH : +45 32 64 17 00

FIDH : Karine Appy / Arthur Manet : + 33 1 43 55 25 18

OMCT : Delphine Reculeau : + 41 22 809 49 39

CFDA : + 33 1 43 44 87 82

LADDH : + 213 21 23 80 86

---

<sup>1</sup> Voir communiqué conjoint (en français) du REMDH et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (programme conjoint FIDH-OMCT) du 14 mai 2010 : <http://www.euromedrights.org/fr/dernieres-nouvelles/emhrn-releases/communiques-du-remdh-2010/5855.html>